

**MISE SUR PIED D'UN OBSERVATOIRE DES
ÉCHANGES DE PRODUITS AGRICOLES ENTRE
HAÏTI ET LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

(Dispositif de suivi des échanges)

Document de projet du *LAREHDO*, novembre 2003

CONTENU DU DOCUMENT

1	LE CONTEXTE.....	2
1.1	UNE FORTE CROISSANCE DU COMMERCE RÉGIONAL AU COURS DE LA DERNIÈRE DÉCENNIE.....	2
1.2	LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE RESAL.....	4
1.2.1	<i>Des exportations haïtiennes de plus de 13 millions de dollars US par an.</i>	4
1.2.2	<i>Le cas particulier du marché des changes.....</i>	6
2	LE LAREHDO : UNE FONDATION POUR LES ETUDES SUR LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS.....	8
3	JUSTIFICATION : UN OBSERVATOIRE DES ÉCHANGES : POUR QUI ET POURQUOI ? LES BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF.....	10
4	LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF	12
4.1	OBJECTIFS GÉNÉRAUX.....	12
4.2	OBJECTIF SPÉCIFIQUE.....	13
5	LES RÉSULTATS ATTENDUS	13
5.1	EN TERMES DE PRODUITS RENDUS DISPONIBLES.....	13
5.2	EN TERMES D'IMPACT ATTENDU À LONG TERME	14
6	LES ACTIVITÉS PRÉVUES DANS LE CADRE DE L'OBSERVATOIRE ...	16
6.1	LA PRODUCTION D'INFORMATIONS ET DE CONNAISSANCES.....	16
a)	Le suivi des échanges.....	16
b)	Les études filières	18
c)	Le suivi de la conjoncture et l'analyse comparative des politiques.....	18
6.2	LA RÉFLEXION INTERSECTORIELLE AUTOUR DES INFORMATIONS PRODUITES.....	18
6.3	LA DIFFUSION LARGE DES INFORMATIONS PRODUITES	20
a)	Un bulletin statistique bimestriel	20
b)	Des notes de synthèse trimestrielles	20
c)	Des publications spécifiques.....	20
7	MONTAGE INSTITUTIONNEL : DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE.....	21
8	LES MOYENS REQUIS	23
8.1	LES RESSOURCES NÉCESSAIRES.....	23
a)	Ressources humaines	23
b)	Investissements et moyens de fonctionnement.....	24
8.2	LE BUDGET.....	24
9	LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE.....	24

MISE SUR PIED D'UN OBSERVATOIRE DES ÉCHANGES DE PRODUITS AGRICOLES ENTRE HAÏTI ET LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

(Dispositif de suivi des échanges)

Document de projet du *LAREHDO*, octobre 2003

1 LE CONTEXTE

1.1 Une forte croissance du commerce régional au cours de la dernière décennie

Il est aujourd'hui admis par différents secteurs (en particulier au niveau des ONG et des Organisations Internationales, mais aussi au niveau du secteur privé haïtien) que le renforcement des relations économiques et politiques entre Haïti et la République Dominicaine est un élément important à prendre en considération au regard de la dynamique actuelle d'intégration régionale, vue la place que peuvent occuper les deux pays dans le processus d'élargissement en cours et d'intégration des marchés américains, à l'échelle de la Caraïbe, de l'Amérique Centrale, ou du continent tout entier avec la mise en œuvre de la Zone de Libre Échange des Amériques. Ce processus de renforcement constitue aussi probablement une voie de sortie à différents problèmes auxquels est confrontée la société haïtienne.

La dimension insulaire de la question environnementale, en particulier au niveau du Plateau Central et de l'Artibonite, ne fait aujourd'hui plus aucun doute. De même, sur le plan économique, et bien que le Parlement vienne de ratifier l'adhésion d'Haïti au CARICOM¹, il est clair pour le secteur privé haïtien et la plupart des dirigeants politiques que des opportunités de marché et un certain potentiel de croissance sont bien davantage à rechercher dans les complémentarités des structures économiques des deux pays qui se partagent l'île que dans d'hypothétiques débouchés nouveaux qu'offriraient les autres pays membres de cette union douanière et commerciale caribéenne. En outre, « les deux économies sont liées et le seront chaque jour davantage du fait de la mondialisation ... il est de l'intérêt de chaque pays de tabler sur un marché de 16 millions de consommateurs plutôt que de rester confinés à un bout d'île² ».

Haïti représente déjà un débouché de première importance pour un grand nombre de produits manufacturés dominicains (quincaillerie, emballages plastiques, ciment, fers à béton, produits cosmétiques, ...) agro-industriels (biscuits salés, bonbons, œufs pour ne

¹ / Dont la République Dominicaine ne fait pas partie, mais avec lequel elle a signé des accords commerciaux préférentiels.

² / Larehdo, 2002 ; actes du colloque « connaître la frontière ».

citer que les principaux) ou agricoles (noix de coco, christophines, ...). Inversément, Haïti exporte vers la République Dominicaine de nombreux produits agricoles locaux (fruits, produits de l'élevage, café, ...) et réexporte des vêtements usagers importés, de l'huile, du riz et des haricots importés des USA. Depuis la fin des années 80, l'économie haïtienne est en effet très ouverte sur l'extérieur. Comme la structure et le potentiel de l'offre exportable de la République Dominicaine ainsi que les politiques publiques mises en place en République Dominicaine diffèrent de beaucoup de celles d'Haïti, les échanges entre les deux pays en ont été fortement dynamisés. Selon un rapport du centre dominicain pour la promotion des exportations (CEDOPEX) le volume du commerce officiel entre les deux pays a plus que doublé au cours des dix dernières années et les exportations officielles dominicaines vers Haïti s'élèveraient à environ US \$25 millions par an. Mais en marge de ces statistiques officielles, les communautés haïtienne et dominicaine vivant sur la ligne frontalière ont établi depuis longtemps des liens d'échange informels de toute sorte. Au cours des dernières décennies, le commerce entre les deux pays a pris de plus en plus d'ampleur en drainant dans les deux sens des "madan sara" (commerçantes) qui viennent s'approvisionner sur les marchés les plus importants tant en Haïti qu'en République Dominicaine.

Pendant l'embargo imposé à Haïti entre 1992 et 1994, suite au Coup d'État, une autre tournure a été donnée aux échanges entre les deux pays ; la République Dominicaine a découvert un marché potentiellement intéressant pour ses produits et certaines entreprises haïtiennes ont trouvé une source d'approvisionnement en matières premières et produits manufacturés. A partir de l'embargo, les échanges commerciaux entre Haïti et la République Dominicaine ont ainsi laissé le stade des madan sara pour atteindre aussi le secteur entrepreneurial plus formel, tout en restant non enregistrés. Ces échanges se font surtout au niveau des deux postes frontaliers officiels de Ouanaminthe et de Malepasse. Parallèlement, on a pu noter une augmentation de la demande pour des produits traditionnellement commercialisés tout le long de la frontière, et une diversification des produits demandés³.

Ce commerce, et notamment celui des produits agricoles, reste mal connu car pour l'essentiel non enregistré. Or il est certain qu'il a des impacts importants sur les agricultures des deux pays. En 1997, des importations relativement importantes de bananes plantains en provenance de la République Dominicaine ont entraîné une baisse de prix de la banane locale et des manifestations de colère de la part des producteurs de l'Arcahaie ; ces importations, bien qu'irrégulières, n'ont apparemment cessé de croître depuis lors. Depuis 2 ou 3 ans, plus de la moitié des exportations haïtiennes de café utilisent le circuit du commerce informel avec la République Dominicaine. Profitant d'un différentiel de change croissant en faveur du peso dominicain, les producteurs haïtiens préfèrent vendre leur café à des commerçants dominicains plutôt qu'aux coopératives, malgré les efforts remarquables de ces dernières en termes d'amélioration de la qualité du produit et de recherche de marchés-niches plus rémunérateurs.

Ce commerce informel ne peut non plus être négligé dans la réflexion et l'élaboration de stratégies de renforcement de la sécurité alimentaire des deux pays, dans la mesure où des produits vivriers circulent dans les deux sens, et viennent ainsi modifier les données de base

³ / RESAL, 2001 : appréciation des échanges commerciaux agricoles transfrontaliers entre la République Dominicaine et Haïti ; étude réalisée par ADE pour le compte du RESAL (Commission européenne).

des bilans alimentaires nationaux. Les producteurs de riz dominicains se plaignent ainsi régulièrement des réexportations informelles haïtiennes, pourtant interdites, sans être pour autant en mesure de quantifier précisément leur importance.

Dans le but de mieux appréhender l'impact de ce commerce transfrontalier sur la sécurité alimentaire et le développement rural des deux pays, en particulier d'Haïti, la Commission européenne a ainsi financé en 2001, dans le cadre du Réseau Européen de Sécurité Alimentaire (RESAL) la réalisation d'une étude sur le thème⁴.

1.2 Les principaux résultats de l'étude RESAL

1.2.1 Des exportations haïtiennes de plus de 13 millions de dollars US par an

D'après cette étude, réalisée entre mars et septembre 2001, le montant global des exportations agricoles dominicaines réalisées dans le cadre de ce commerce informel s'élèverait à 23 millions de dollars US par an, soit plus du cinquième du total des exportations agricoles dominicaines. Les exportations agricoles informelles haïtiennes vers la République Dominicaine atteindraient quant à elles 13 millions de dollars US (sans compter les réexportations de riz et de haricots importés), soit également un cinquième du total des exportations agricoles haïtiennes.

Tableau 1 : poids des exportations agricoles informelles

(en millions de dollars US par an)

	HAITI VERS LA REPUBLIQUE DOMINICAINE	REPUBLIQUE DOMINICAINE VERS HAITI
Exportations agricoles officielles	0	11
Exportations agricoles informelles	13	23
Part informel / total binational	100 %	68 %
Part informel / total export agricoles	20 %	20 %
Part binational / total export agricoles	20 %	30 %

Source : BRH ; CEDOPEX ; étude RESAL

L'essentiel de l'offre dominicaine en produits agricoles qui transitent par la frontière est regroupé en six produits : les noix de coco, les brisures de riz, les bananes plantains, les œufs, les mirlitons (christophine), et les poulets industriels (vivants ou découpés). D'autres produits mineurs (haricots noirs, fruits et légumes de saison) représentent moins de 10% de la valeur exportée chaque année. Au total, 36 produits agricoles exportés ont été inventoriés.

L'offre haïtienne est encore plus éclatée (une cinquantaine de produits au total), mais cinq produits représentent 90% de la valeur exportée annuellement : le café, les avocats, le pois congo (ou pois d'angole), vert ou sec, le bétail sur pied (chèvres et bœufs) et les mangues (variété Jean Marie principalement). Cinq autres produits représentent 7% des

⁴ / « Appréciation des échanges commerciaux agricoles transfrontaliers entre la République Dominicaine et Haïti » ; étude réalisée par ADE dans le cadre du RESAL, Commission européenne, septembre 2001.

exportations annuelles : le giraumon (cucurbitacées), le maïs en grain, le tamarin, le grenadia (fruit de la passion) et les volailles vivantes (pintades et poulets fermiers). Il faut rajouter à ces produits deux denrées alimentaires réexportées : le riz américain et des haricots secs, également en provenance des Etats Unis, pour une valeur de plus de 7,6 millions de dollars par an.

Tableau 2 : les principaux produits agricoles exportés
(valeurs en milliers de dollars US par an)

	PRODUIT EXPORTE	VOLUME (en TM)	VALEUR (1 000 US \$)
HAITI VERS RD	Café	5 100	5 100
	Avocat	3 290	1 744
	Pois congo	4 420	1 702
	Bétail (têtes)	49 000	2 199
	Mangues	4 650	1 023
	Riz Miami réexporté	12 800	3 820
	Pois Miami réexporté	7 950	3 802
	Giraumon	910	268
	Maïs	1 640	225
	Tamarin	920	156
	Grenadia	450	140
	Volailles (unités)	51 500	149
	Autres (légumes, fruits divers)	/	300
	TOTAL hors réexport		13 006
RD VERS HAITI	Noix de coco (millions unités)	34	6 144
	Brisures de riz (TM)	10 000	4 406
	Banane plantain (millions d'unités)	67	4 188
	Oeufs (millions d'unités)	55,3	3 112
	Mirliton (millions d'unités)	58	1 500
	Poulets (millions de livres)	2,5	1 293
	Autres (lard de porc, fruits, légumes)		2 100
	TOTAL		22 743

Source : RESAL(2001)

Ces produits sont échangés en différents points le long de la frontière. Au total, plus de quarante lieux d'échange ont ainsi été repérés. Ces lieux d'échange sont, selon l'importance des volumes traités et la diversité des produits rencontrés :

- soit des marchés urbains : Dajabón, Elias Piñas, Jimaní (et Pedernales au sud, non inclus dans cette étude); ceux-ci se trouvent exclusivement en République Dominicaine ; ils ont progressivement absorbé les activités des marchés urbains haïtiens correspondants (Ouanaminthe, Belladère, Malepasse et Anse à Pitres) ;
- soit des marchés ruraux : Capotille, Corozo (Nord), Ti Lori (Haut Plateau), Totoye, Baptiste, Thomassique, Bánica (Bas Plateau), Chapotin, Sabana Real (Sud) ; on les trouve à la fois en Haïti et en République Dominicaine ;

- soit des postes d'échanges, dans lesquels on ne retrouve que 2 ou 3 produits différents chaque jour de marché ; ils sont plutôt localisés en Haïti.

Dans chaque région (Nord, Haut Plateau, Bas Plateau, Sud) on peut retrouver à la fois des marchés urbains, des marchés ruraux et des postes d'échange.

En plus des dizaines de milliers de familles de producteurs agricoles répartis tout le long de la frontière, plusieurs catégories d'acteurs interviennent dans ces échanges agricoles transfrontaliers : commerçants-transporteurs, grossistes, voltigeurs et maquignons, «ayudantes», cambistes,... La multiplicité des intervenants, quelle que soit la transaction considérée, fait que ce commerce transfrontalier est à l'origine d'une importante distribution de revenus dans les localités concernées. Lorsque les autorités dominicaines décident, pour des raisons politiques ou pour éviter des troubles sociaux, de fermer temporairement la frontière à Dajabón, ce sont plusieurs milliers de familles – haïtiennes et dominicaines – qui sont directement ou indirectement pénalisées par la mesure. Les investisseurs dominicains, eux aussi pénalisés, sont en général les premiers à solliciter auprès de leur gouvernement la réouverture de la frontière.

1.2.2 Le cas particulier du marché des changes

Alors que le commerce informel et formel entre les deux pays s'accroît au fil des années, il est paradoxal que les monnaies de chacun des deux pays ne soient toujours pas officiellement reconnues par la Banque Centrale de l'autre pays. En dehors de la zone frontalière, il est pratiquement impossible de changer le peso pour des gourdes et vice-versa. Les cambistes travaillant sur la frontière jouent ainsi un rôle fondamental dans l'intermédiation commerciale transfrontalière. Selon les résultats de l'étude RESAL, ce marché des changes revêt les caractéristiques suivantes :

- hormis sur les marchés de Jimaní et de Baptiste, toutes les transactions sont effectuées en pesos dominicains, y compris parfois des transactions entre acteurs haïtiens (par exemple, un voltigeur et un grossiste haïtien) ; la région de la frontière a ainsi tendance à être une zone « peso-isée »
- le maintien de la valeur de la gourde par rapport au peso, voire sa surévaluation, indépendamment des fluctuations respectives gourde-dollar US et peso-dollar US, est assuré par les transferts privés de la diaspora haïtienne travaillant en République Dominicaine, transferts qui sont changés en gourdes sur la frontière ; tout se passe comme si le déficit de la « balance commerciale » de la région « frontière » (les exportations dominicaines dépassent probablement largement les exportations haïtiennes) était compensé, au niveau de la « balance des paiements » par ces transferts privés ;
- il s'ensuit des fluctuations marquées de la valeur relative du peso par rapport à la gourde selon la période de l'année et en fonction de l'importance de ces transferts : on observe une dépréciation notable (20%) du peso aux périodes festives (décembre), lorsque les transferts et les retours des émigrés haïtiens augmentent ; inversement, on

observe une dévaluation de la gourde en janvier-février, qui correspond à la période de retour des émigrés vers la République Dominicaine, donc à une période de demande supplémentaire en pesos.

Certains cambistes maîtrisent suffisamment ces mouvements pour spéculer chaque année sur ces variations des taux de change sur la période.

La récente forte dévaluation de la gourde par rapport au dollar a induit un nouveau glissement de celle-ci par rapport au peso ; le rapport entre les deux monnaies est ainsi passé de 1,6 en octobre 2002 à 2 en février 2003⁵. Il est probable que cette dévaluation va inciter très fortement les opérateurs haïtiens à exporter davantage vers la République Dominicaine, que ce soient des produits importés réexportés par les commerçants locaux ou du café directement vendu par le paysan haïtien à un intermédiaire dominicain. Les coopératives de producteurs des régions de Carice (Nord-Est), Baptiste (Centre) et Thiotte (Sud-Est) vont ainsi avoir des difficultés croissantes à s'approvisionner en café de qualité et risquent une fois encore de ne pas être en mesure d'honorer leurs contrats d'exportation.

Inversement, la faillite de la Baninter a provoqué une forte dévaluation du peso par rapport au dollar américain en juin 2003, celui-ci atteignant plus de 35 pesos. De telles fluctuations n'auront pas manqué d'avoir des effets sur les flux de produits entre les deux pays.

Le marché des changes entre les deux pays s'avère ainsi être une variable de plus en plus incontournable à prendre en compte pour la réussite des politiques agricoles nationales, en particulier pour celle de l'actuelle politique nationale de relance de la caféiculture haïtienne.

⁵ / En octobre 2002, il fallait environ 18 pesos et 30 gourdes pour acquérir un dollar US ; en février 2003 il faut 25 pesos et 50 gourdes ; en juin 2003, il faut 30 pesos et 40 gourdes.

2 LE LAREHDO : UNE FONDATION POUR LES ETUDES SUR LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS

Le *LAREHDO*, Laboratoire de Recherches sur les Relations Haïtiano-Dominicaines, est une fondation qui a pour objet la promotion et la réalisation de travaux de recherches, d'études et d'actions concrètes dans le domaine du développement économique et social et qui s'inscrivent dans la dynamique des relations entre la République Dominicaine et la République d'Haïti.

Plus précisément, les champs d'expertise couverts par le laboratoire sont :

- l'analyse des dynamiques transfrontalières dans leurs dimensions historiques, économiques, sociales, culturelles et politiques
- les politiques publiques et l'aménagement du territoire sur les zones frontalières
- l'appui au développement local frontalier la gestion des ressources naturelles et du patrimoine de l'île
- les politiques de coopération binationales et l'intégration régionale.

Les recherches, études et actions concrètes entreprises par la fondation *LAREHDO* ont pour finalité d'offrir aux responsables publics et privés des deux pays une aide à la décision contribuant à un développement plus harmonieux de l'île au sein de l'espace géographique caribéen. A travers une démarche privilégiant la mise en synergie de différents acteurs et initiatives, les efforts de la fondation *LAREHDO* visent également à établir des relations de partenariat durables entre diverses structures des sociétés civiles haïtiennes et dominicaines, et des relations qui s'inscrivent dans un cadre de coopération réelle et équilibrée entre les deux Nations.

Dans sa pratique, la fondation *LAREHDO* fonctionne comme un observatoire permanent. Il associe systématiquement rigueur et objectivité de la recherche scientifique, effort soutenu de formation (étudiants, stagiaires, responsables locaux, ...) et souci d'opérationnalité des recommandations produites, qui doivent être directement utiles pour les acteurs privés et publics du développement.

Le *LAREHDO* a été créé par quatre institutions partenaires.

- **INESA** (Interentreprises SA)

INESA est un bureau d'études haïtien oeuvrant dans les domaines de l'analyse économique, du développement local, et des systèmes d'information. INESA se donne pour mission de participer au développement économique et social en contribuant à l'épanouissement d'une société entrepreneuriale, solidaire, intégrée, dynamique et interactive. En ce sens, la recherche de synergie entre entreprises, entre acteurs socio-économiques et politiques, locaux et régionaux, constitue les fondements de son approche.

INESA publie mensuellement, en partenariat avec le quotidien « Le Nouvelliste » un supplément intitulé « Entreprise, Territoires et Développement » ; les thèmes abordés par INESA dans ces dossiers depuis le début de la parution du supplément en décembre 2002 sont :

- les zones franches (décembre 2002)
- Haïti et la Caricom (janvier 2003)
- Des espaces pour une meilleure qualité de vie (février 2003)
- Mieux connaître l'artisanat (mars 2003)
- Touristicité et développement en Haïti (avril 2003)
- Compte rendu des débats du LAREHDO sur l'implantation d'une zone franche à Ouanaminthe (mai 2003)
- Décentralisation et fiscalité locale (juin 2003).
- Economie Haïtienne : comment va notre économie (août 2003)
- Les Relations Economiques Haïtiano-Dominicaines : écart et complémentarité (octobre 2003)

INESA héberge le LAREHDO et a édité les actes du colloque « Connaître la Frontière », une des manifestations importantes du LAREHDO réalisées en mars 2002.

• **CREHSO**

Le Centre de Recherches et d'Études Historiques et Sociales de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université d'État d'Haïti a pour vocation la promotion de la recherche en histoire d'Haïti et de la région Caraïbienne. Le CREHSO publie régulièrement la revue Itinéraires, où professeurs, chercheurs et autres professionnels ont l'opportunité de présenter leurs réflexions et travaux sur différentes thématiques liées au développement national.

• **IRAM**

L'Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de Développement est un bureau d'études français regroupant une vingtaine d'experts dans différents champs du développement rural, gestion concertée des ressources naturelles, micro-finance, systèmes d'information, études économiques et évaluations, appui aux organisations professionnelles.

L'IRAM travaille depuis près de 50 ans en appui aux structures et institutions des pays en voie de développement à partir d'une approche qui privilégie l'accompagnement et la formation des bénéficiaires et l'innovation par la recherche-développement. L'IRAM a ouvert à Port-au-Prince depuis juillet 2001 un bureau de représentation pour la région des Caraïbes, dont le responsable a participé à l'étude RESAL sur les échanges transfrontaliers en 2001.

En matière de dispositif de suivi et de systèmes d'information, l'IRAM met notamment en œuvre depuis 1996 en partenariat avec un bureau d'études béninois un dispositif de

suivi des échanges entre le Nigeria, le Bénin et le Niger⁶. L'IRAM a également été responsable de la mise en œuvre du Réseau Européen de Sécurité Alimentaire pour l'Amérique Centrale, l'Afrique de l'Ouest et Madagascar entre 1998 et 2001 (en partenariat avec le bureau d'études belge AEDES).

- **PRODIG**

PRODIG est un laboratoire de recherche en géographie et systèmes d'information de l'Université de Paris et du Centre National de la Recherche Scientifique (France). Dans le cadre du LAREHDO, PRODIG apporte des compétences en géographie, cartographie et systèmes d'information géographiques, tout à fait complémentaires avec celles des autres partenaires.

Le *LAREHDO* organise des rencontres périodiques sur des thèmes d'actualité en lien direct avec la problématique haïtiano-dominicaine, à travers lesquels il vise à créer des espaces de dialogue dépassionné et constructif entre personnes ressources qualifiées issues de divers horizons. Il a notamment réalisé un colloque international en mars 2002 sur la frontière haïtiano-dominicaine, colloque dont les actes ont été édités par INESA sous le titre « connaître la frontière ». Une rencontre-débat sur le projet de création de zones franches frontalières a été également organisée en décembre 2002 et une synthèse a été publiée par INESA dans le cadre de son supplément mensuel *Entreprise, Territoire et Développement*.

3 JUSTIFICATION : UN OBSERVATOIRE DES ÉCHANGES : POUR QUI ET POURQUOI ? LES BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF

L'étude réalisée en 2001 dans le cadre du RESAL, le colloque sur la problématique frontalière de mars 2002 et la rencontre-débat de décembre 2002 ont mis en évidence au moins quatre bonnes raisons de disposer d'informations régulières et actualisées sur les échanges de produits agricoles entre les deux pays.

- *Informier le secteur privé sur des opportunités de marché*

Les flux d'exportation vers la République Dominicaine traduisent l'existence de différentiels de compétitivité entre les deux pays, différentiels que savent exploiter les opérateurs privés du secteur informel qui répondent à travers ces échanges à une demande adressée par le marché dominicain. Compte tenu de l'importance de ce marché (en termes de pouvoir d'achat), la production et la diffusion d'une information régulière sur les opportunités existantes peuvent contribuer à élargir l'offre haïtienne en quantité et en qualité, en incitant des opérateurs du secteur privé à contribuer à ces échanges, au bénéfice des producteurs agricoles de la région frontalière⁷.

⁶ / Ce suivi est financé par la Coopération Française et a progressivement évolué vers un dispositif de type observatoire, avec publication régulière de données et animation de la réflexion sur l'harmonisation des politiques des pays concernés en vue du renforcement de l'intégration régionale.

⁷ / L'étude RESAL a montré que la plupart des produits agricoles exportés en République Dominicaine provenait des communes frontalières.

Le secteur privé haïtien « traditionnel » est déjà présent et organisé pour la commercialisation de produits tels que la mangue et les avocats ; il pourrait se montrer intéressé par le marché dominicain qui importe déjà des quantités considérables de ces produits, et contribuer à élargir et mieux structurer l'offre haïtienne. De même, la mise à la disposition d'informations sur la nature et l'importance des échanges d'autres produits exportés offrira au secteur privé la possibilité de saisir de nouvelles opportunités.

- ***Mieux comprendre les déterminants des échanges pour des politiques plus efficaces***

Les différentiels de compétitivité à l'origine des échanges sont dus aux conditions matérielles de production de part et d'autre de la frontière ou dans certains cas (exportations dominicaines d'œufs et de poulets, réexportations haïtiennes de riz) à des politiques sectorielles divergentes. Selon les cas, ces différentiels de compétitivité constituent des opportunités de marché à saisir par le secteur privé et que le secteur public devrait chercher à consolider ou encore des entraves au développement d'une production nationale concurrencée par des importations non maîtrisées. La connaissance de ces flux et la compréhension fine des mécanismes qui les engendrent devraient ainsi constituer la base de la construction de politiques monétaires, commerciales et agricoles visant à un développement plus harmonieux des deux pays, et en particulier en Haïti⁸. Les politiques de sécurité alimentaire des deux pays sont particulièrement concernées par cet aspect, dans la mesure où une bonne partie des produits agricoles échangés sont des produits alimentaires de base (réexportations haïtiennes de riz et de haricots secs, exportations dominicaines de bananes plantains, de brisures de riz, d'œufs et de poulets⁹).

- ***Le commerce transfrontalier : une ressource potentielle pour la fiscalité locale***

La mise en œuvre effective de la décentralisation passe par l'autonomisation budgétaire progressive des collectivités locales qui pourront alors offrir des services à partir de moyens disponibles localement. Une taxation locale du commerce transfrontalier par les communes concernées¹⁰ offrirait une ressource relativement stable et durable aux mairies qui en contrepartie pourraient assurer l'entretien et la sécurisation des espaces consacrés aux échanges. À court terme, la mise sur pied d'un dispositif de suivi régulier des échanges transfrontaliers permettra de ce point de vue de mesurer la viabilité d'une telle politique de fiscalité locale et de la calibrer en fonction de l'importance des flux mesurés dans chacune des communes concernées. Sur le long terme, un tel dispositif pourrait se convertir en véritable outil de contrôle de la collecte fiscale par les collectivités locales.

⁸ / Parce que Haïti souffre d'un déficit considérable par rapport à la République Dominicaine en matière de politiques publiques, les efforts devraient bien entendu bénéficier en premier lieu à ce pays.

⁹ / Les œufs et la viande de poulet importés sont de loin les principales sources de protéines animales de la population haïtienne, notamment en milieu urbain.

¹⁰ / À noter que le maire de la commune de Belladère a d'ores et déjà instauré de son propre chef une taxe sur les transactions d'animaux destinés à la revente en République Dominicaine (bovins et caprins).

- ***Un suivi de la conjoncture haïtiano-dominicaine***

L'évolution à court terme du commerce transfrontalier est un bon indicateur de l'état des relations entre les deux pays. Les fluctuations intra-annuelles des échanges, et en particulier celles du taux de change sont aussi des indicateurs de mouvements plus profonds liés à la saisonnalité des courants migratoires des travailleurs saisonniers et des transferts monétaires de la diaspora haïtienne en République Dominicaine. Tout événement non ordinaire (crise politique, rapatriements forcés, conflits frontaliers localisés, ...) a des répercussions sur le commerce régional dans son ensemble qu'il s'agit d'incorporer à l'analyse des échanges.

LES BÉNÉFICIAIRES DU DISPOSITIF

Un dispositif de collecte et de diffusion régulière d'informations sur le commerce agricole transfrontalier bénéficiera ainsi directement :

- *au secteur privé haïtien « traditionnel », en lui fournissant un baromètre permanent des opportunités de marché à saisir*
- *aux secteurs publics des deux pays, notamment à l'État haïtien, en apportant des éléments pertinents pour la formulation de politiques sectorielles et de sécurité alimentaire plus efficaces et harmonieuses*
- *pour les mêmes raisons, aux organisations internationales apportant un appui à Haïti et à la République Dominicaine dans les domaines du développement rural et de la sécurité alimentaire*
- *aux collectivités locales frontalières, en leur facilitant l'élaboration et le suivi de leurs politiques fiscales décentralisées.*

Indirectement, un tel dispositif bénéficiera à l'ensemble des producteurs agricoles des régions frontalières car le développement du commerce transfrontalier se traduira par de nouvelles opportunités de revenus pour les populations rurales.

4 LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF

4.1 Objectifs généraux

La mise en place d'un observatoire des échanges vise à contribuer à une meilleure valorisation des produits haïtiens exportés en République Dominicaine, et plus généralement, à une intégration plus équitable et durable entre Haïti et la République Dominicaine au bénéfice des producteurs ; cet observatoire permettra par ailleurs d'améliorer le suivi de la situation de sécurité alimentaire en Haïti en intégrant les réexportations vers la République Dominicaine et les importations informelles en provenance de la République Dominicaine.

4.2 Objectif spécifique

L'observatoire devra *fournir sur une base régulière des informations détaillées, pertinentes, digérées (ayant fait l'objet d'analyses) et actualisées sur les échanges informels de produits agricoles et agro-industriels entre les deux pays, au profit des opérateurs du secteur privé, des décideurs d'organisations de la société civile intéressés, et des responsables publics (État, organisations internationales et collectivités locales).*

5 LES RÉSULTATS ATTENDUS

5.1 En termes de produits rendus disponibles

L'OBSERVATOIRE PERMETTRA LA PRODUCTION ET LA DIFFUSION :

- *d'un bulletin d'information bimestriel (tous les deux mois) sur l'évolution des flux de produits échangés (volumes et prix) et du taux de change à la frontière*
- *d'une note de synthèse trimestrielle sur les mécanismes des échanges et sur le suivi de la conjoncture en Haïti et en République Dominicaine en ce qui concerne le secteur agricole (mesures de politiques sectorielles, évènements marquants)*
- *de publications thématiques sur les filières analysées (six filières) et l'analyse des politiques sectorielles mises en œuvre.*

- ***Un bulletin bimestriel sur les échanges***

L'activité centrale de l'observatoire consistera à rendre disponible et à diffuser un bulletin bimestriel de suivi de la conjoncture des échanges contenant des informations actualisées sur :

- la nature des produits échangés
- l'importance des flux des produits et leur variation dans le temps
- les niveaux de prix des échanges
- le niveau du taux de change gourde / peso sur la frontière.

Ce bulletin sera essentiellement descriptif et à vocation informative ; il sera adressé en priorité au secteur privé intéressé par un suivi de la conjoncture sur la frontière (associations patronales, organisations professionnelles, organisations par filière, coopératives agricoles, ...), ainsi qu'aux collectivités locales frontalières. Au total, une dizaine de numéros seront publiés (un tous les deux mois à partir du deuxième trimestre de l'étude) et diffusés en 200 exemplaires et, le cas échéant, en utilisant également le support du supplément mensuel de la INESA en vue de mieux faire connaître les activités de l'Observatoire.

- ***Des notes de synthèse trimestrielles***

Tous les trois mois, une note de synthèse reprenant les évolutions enregistrées dans le bulletin ainsi que les principaux faits marquants de la conjoncture agricole dans les deux pays (mesures de politiques sectorielles, événements d'importance) sera publiée et largement diffusée. En cherchant à mettre en relation les différents facteurs explicatifs des échanges observés (notamment les mesures de politiques sectorielles mises en œuvre dans les deux pays), elle aura un caractère essentiellement analytique, à la différence du bulletin, beaucoup plus descriptif. Avant chaque diffusion trimestrielle, cette note de synthèse sera discutée dans le cadre des rencontres-débats organisées par le laboratoire (cf. ci-dessous, les activités prévues). Les conclusions des débats organisés seront incluses dans les notes diffusées. Ces notes de synthèses seront adressées en particulier aux cadres des institutions publiques, aux organisations de la société civile, aux organisations internationales, aux ONG, et d'une manière générale à toutes les institutions concernées par la question de la définition des politiques sectorielles dans le cadre des relations entre Haïti et la République Dominicaine. Au total, 7 notes de synthèse seront préparées (une à la fin de chaque trimestre à partir du deuxième trimestre). Ces notes de synthèse pourront être publiées à travers les initiatives de INESA (Entreprise, Territoire et Développement) ou du CREHSO (Itinéraire) suivant le cas.

- ***Des publications thématiques***

L'analyse des politiques sectorielles et les études filières prévues dans le cadre du dispositif (cf. ci-dessous les activités à mettre en œuvre) feront l'objet de publications thématiques mises à la disposition de l'ensemble des acteurs intéressés (sans pour autant être systématiquement distribuées). Au total, il est prévu de réaliser 6 études filières. L'analyse des politiques sectorielles fera quant à elle l'objet d'un document thématique spécifique à la fin de la période d'étude.

5.2 En termes d'impact attendu à long terme

L'OBSERVATOIRE AURA UN IMPACT À LONG TERME SUR :

- *la fluidité des échanges entre les deux pays et la capacité du secteur privé haïtien (au sens large) à saisir des opportunités de marché en République Dominicaine*
- *l'intégration économique des deux pays, en ouvrant la voie à une harmonisation progressive des politiques sectorielles et de sécurité alimentaire*
- *la qualité du dialogue entre l'État, le secteur privé et la société civile haïtienne d'une part, et entre Haïti et la République Dominicaine d'autre part.*

- ***Fluidification des échanges et opportunités de marché pour le secteur privé***

En informant régulièrement les opérateurs économiques locaux (à travers les collectivités territoriales) et nationaux sur l'évolution des flux d'échanges de marchandises entre les deux pays et sur le niveau du taux de change, l'observatoire prétend améliorer la

circulation de l'information économique et augmenter la capacité du secteur privé haïtien à saisir des opportunités de marché.

Si le jeu en vaut la chandelle, une forte demande en un produit donné pourra être satisfaite par des approvisionnements provenant de régions non frontalières¹¹. Comme dans le cas de la filière mangue, pour laquelle des relations contractuelles se sont progressivement construites entre exportateurs (vers le marché nord-américain) et producteurs haïtiens, l'observatoire pourra inciter à la structuration de véritables filières autour de quelques produits porteurs, car disposant d'un marché attractif en République Dominicaine. Finalement, c'est le revenu des producteurs agricoles haïtiens qui devra s'en trouver amélioré.

- ***Intégration économique renforcée***

En réalisant un suivi des politiques sectorielles et de sécurité alimentaire, considérées comme l'un des déterminants principaux des flux de produits entre les deux pays, l'observatoire fournira des éléments de base pour la négociation d'une harmonisation progressive de ces politiques. Une telle harmonisation est souhaitable, dans la mesure où elle permettra d'effacer les effets pervers des trop grands écarts de prix observés entre les deux pays, écarts qui se traduisent par des flux massifs de produits a priori néfastes : par exemple, les exportations de café haïtien vers la République Dominicaine, qui viennent contrecarrer les efforts actuels de positionnement des réseaux de coopératives caféières sur les marchés gourmet et du commerce équitable ; ou encore les réexportations d'Haïti vers la République Dominicaine de riz et de haricots en provenance des Etats-Unis, qui pénalisent les efforts dominicains en matière de souveraineté alimentaire.

- ***Renforcement du dialogue interprofessionnel***

La pratique de la concertation entre institutions ou secteurs aux intérêts a priori divergents n'est pas monnaie courante en Haïti, où l'histoire a façonné des comportements sociaux et culturels davantage portés sur l'affrontement et la radicalisation des contradictions.

En mettant l'accent sur les gains potentiels de stratégies de coopération entre secteurs aux intérêts a priori divergents, une démarche de type « observatoire » va contribuer, quel que soit son domaine d'application, à une amélioration de la qualité du dialogue entre les secteurs concernés.

Ceci est particulièrement fondamental dans le cas d'un observatoire sur les échanges entre Haïti et la République Dominicaine, dans la mesure où aux traditionnels clivages entre paysannerie et secteur privé formel, entre bureaucratie d'État et ONG, entre cadres et paysans, vient s'ajouter une perception généralement adverse, voire chargée d'animosité, du voisin dominicain (ou à l'inverse, haïtien).

¹¹ / On observe déjà des circuits de commercialisation de tamarin produit dans les départements du sud et de l'Artibonite et vendu sur la frontière.

6 LES ACTIVITÉS PRÉVUES DANS LE CADRE DE L'OBSERVATOIRE

LES ACTIVITÉS PRINCIPALES DE L'OBSERVATOIRE

1. *Produire des informations et de la connaissance:*
 - *suivi (quantités, prix) de 14 produits clé¹² (taux de change, café, pomme de terre, mangue, pois congo, avocat, mirilton, riz réexporté, haricot réexporté, brisure de riz, banane plantain, bétail, œuf, poulet)*
 - *veille sur tous les produits échangés (inventaire permanent)*
 - *études filières sur produits stratégiques (café, avocat, mangue, pois congo, banane plantain, œufs)*
 - *suivi des politiques sectorielles*
2. *Animer une réflexion intersectorielle sur les échanges et les politiques sectorielles*
3. *Diffuser largement les informations :*
 - *bulletin bimestriel (10 bulletins)*
 - *notes de synthèse (7 notes de synthèse)*
 - *publications thématiques (6 études filières et politiques sectorielles)*

6.1 La production d'informations et de connaissances

a) Le suivi des échanges

En ce qui concerne le suivi des échanges de produits agricoles, l'observatoire concentrera ses activités sur les produits pour lesquels l'enjeu en termes économiques et de sécurité alimentaire pour l'un ou l'autre des deux pays est le plus important. D'après les résultats de l'étude RESAL de 2001, ces produits sont :

- pour ce qui est des exportations haïtiennes vers la République Dominicaine : le café, les pommes de terre, le pois congo, les avocats, les mangues, le bétail, les réexportations de riz et les réexportations de haricots secs
- pour ce qui est des exportations dominicaines vers Haïti : les bananes plantains, les œufs, les poulets de chair, les miriltons et les brisures de riz.

Au total, outre le taux de change, treize produits feront donc l'objet d'un suivi détaillé portant à la fois sur l'évaluation du nombre d'acteurs impliqués, les niveaux de prix pratiqués et sur une estimation des volumes des transactions.

¹² / Cette liste est proposée à partir des résultats de l'étude RESAL ; elle pourra être modifiée, si le groupe de suivi (cf. ci-après) le décide ; la pomme de terre a été rajoutée à la liste des produits car son marché à l'exportation a connu une forte croissance ces dernières années (Forêt des Pins, Thiotte) ; la noix de coco n'a pas été retenue parmi les produits importés à suivre : le marché national est totalement dominé par ces importations et l'enjeu de leur suivi est minime.

En outre, sur les principaux points d'échange entre les deux pays, l'observatoire fera régulièrement l'inventaire des autres denrées agricoles faisant l'objet d'un commerce transfrontalier, sans pour autant entrer dans un suivi détaillé des quantités échangées.

Les postes d'observation des échanges de ces produits seront répartis tout le long de la frontière, de manière à avoir une idée globale de l'importance des transactions ; cinq zones de travail seront définies :

- la zone Nord (Ouanaminthe-Corosol)
- le Plateau Central (Tilori-Belladère-Baptiste)
- Malepasse
- La zone Thiotte-Forêt des Pins
- le Sud-Est (Marigot-Anse à Pitres).

Bien entendu, tous les produits ne seront pas suivis dans toutes les zones vu qu'il existe une certaine spécialisation des échanges (cf. étude Resal). Dans le cas des gros marchés transfrontaliers, le suivi sera effectué en parallèle des deux côtés de la frontière, afin de renforcer la fiabilité des données collectées¹³ ; on suivra ainsi les échanges à Ouanaminthe et à Dajabón, à Belladère et à Elias Piñas, à Malepasse et à Jimaní, à Anse à Pitres et à Pedernales.

Une revue de la bibliographie et une visite exploratoire sur les principaux sites de collecte permettra de repérer les modalités concrètes des échanges : quelles unités ? quels types d'acteurs ? Une fois repérées ces modalités concrètes, on pourra alors fixer la méthodologie de suivi à mettre en place :

- dans le cas d'échanges portant sur des petites quantités impliquant de nombreux acteurs, les enquêteurs procéderont à l'observation d'un échantillon aléatoire de transactions, avec enregistrement du prix de la transaction et mesure du poids échangé¹⁴ ; cette méthode s'appliquera en particulier aux produits qui transitent surtout par des postes d'achats, tels que les avocats, les mangues, les pois congos ;
- dans le cas d'échanges portant sur des grandes quantités et impliquant peu d'acteurs, les enquêteurs procéderont à un comptage des quantités échangées (par exemple, le nombre de sacs de riz, qui transitent par des points névralgiques tels que centres de stockage, postes frontaliers, gros marchés frontaliers,...) ; le suivi des prix sera réalisé à partir d'entretiens avec les vendeurs

Les collecteurs disposeront d'outils de collecte des informations adaptés aux sites et aux produits qui les concernent directement : fiches de relevé prix/quantité, fiches d'inventaire du nombre d'acteurs présents, ... L'équipe du Larehdo procédera à une supervision bimestrielle du processus de collecte sur tous les points de collecte.

¹³ / L'étude Resal a montré que dans le cas de ces gros marchés frontaliers, le marché haïtien fonctionnait en général comme un marché de regroupement avant passage de la frontière et vente aux grossistes dominicains de l'autre côté.

¹⁴ / L'enquêteur sera muni de balances à main pour procéder à la pesée des quantités échangées lors des transactions retenues dans l'échantillon.

Le détail de cette méthodologie du processus de collecte des informations, de transmission et de traitement sera précisé et codifié dès le démarrage de l'observatoire, grâce à l'appui méthodologique d'un spécialiste sur la question (expertise internationale).

b) Les études filières

Au-delà du seul suivi des transactions frontalières, les produits jugés stratégiques feront l'objet d'études filière. Les produits a priori considérés comme stratégiques sont le café, les avocats, les mangues, le pois congo, la banane plantain, et les œufs, soit parce qu'ils représentent un potentiel commercial important pour Haïti, soit parce qu'ils concurrencent fortement une production nationale moins compétitive (cas des œufs et de la banane plantain).

Ces études filières auront pour objectif d'identifier clairement le débouché final du produit considéré, les spécificités de la demande, les différents intermédiaires par lesquels transitent les produits entre la frontière et le consommateur final, la répartition de la valeur ajoutée le long de la filière et les gains de productivité possibles. Elles pourront constituer le point de départ de l'élaboration avec le secteur privé de stratégies de développement commercial.

c) Le suivi de la conjoncture et l'analyse comparative des politiques

Les mesures mises en œuvre dans les deux pays, mais surtout en République Dominicaine, au titre des politiques sectorielles et commerciales et ayant un impact direct sur la production et les échanges des produits retenus dans le cadre de l'observatoire (y compris les monnaies nationales) feront l'objet d'un inventaire et d'un suivi périodique, afin d'alimenter la réflexion de l'observatoire sur la dynamique des échanges et leurs déterminants. Les instruments suivants seront tout particulièrement pris en compte : le niveau des tarifs douaniers, l'octroi de subventions directes (accès aux intrants par exemple), les facilités de crédit par filière, et d'une manière générale, la politique monétaire et les instruments de régulation des taux de change de la gourde et du peso dominicain par rapport au dollar.

6.2 La réflexion intersectorielle autour des informations produites

Le LAREHDO animera un groupe intersectoriel de suivi composé d'institutions et de personnes directement intéressées par une connaissance fine des échanges transfrontaliers et de leurs déterminants. Ce groupe intersectoriel constituera le cœur même de l'observatoire ; il pilotera le dispositif (confirmation du choix des produits à suivre, études à privilégier,...), contribuera aux analyses et bénéficiera en premier lieu des résultats.

La composition de ce groupe n'est ni figée, ni d'ores et déjà arrêtée. Les personnes et institutions suivantes seront invitées à y participer.

- ***Pour le secteur privé et les organisations professionnelles***

ANEM (association nationale des exportateurs de mangues)
 APEL (association pour la promotion de l'élevage en Haïti)
 CCIH (Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti)
 Transagri (firme agro-alimentaire)
 Biorécolte S.A. (firme agro-alimentaire)
 Agrotechnique (firme agro-alimentaire)
 Agricorp S.A. (firme de services en agriculture)
 ASDEC (association des exportateurs de café)
 RECOCARNO (Réseau des Coopératives de Café de la Région Nord)
 KOPKAB (coopérative des planteurs de café de l'arrondissement de Belle-Anse)
 KAB (coopérative agricole de Baptiste)
 FACN (fédération des associations caféières natives)
 ANDAH (association nationale des agro-professionnels haïtiens)
 AHE (association haïtienne des économistes)

- ***Pour l'État haïtien***

MARNDR	MCI
Bureau de l'Ordonnateur National	CNSA

- ***Pour les collectivités territoriales***

Association des maires des communes de la frontière

- ***Pour la République Dominicaine***

Conseiller agricole de l'Ambassade de la République Dominicaine en Haïti
 Un représentant de la Direction du Développement Frontalier

- ***Pour les organisations internationales***

Commission européenne	BID	USAID
GTZ	Coopération Française	ACDI
PNUD	IICA	

- ***Pour les ONG***

OXFAM	Action Aid	Christian Aid
Veterimed	Caritas	

Compte tenu de son mandat, la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire devrait jouer un rôle central dans l'animation de ce groupe intersectoriel de suivi : il est proposé qu'elle en assure la présidence.

Des rencontres seront organisées sur une base trimestrielle à partir du 6^{ème} mois (soit 7 rencontres au total) afin de débattre des résultats des suivis et des études réalisés. Une note de synthèse sera élaborée à l'issue de chacune de ces rencontres-débats (cf. ci-dessous).

6.3 La diffusion large des informations produites

Les informations produites et les connaissances générées dans le cadre de l'observatoire des échanges seront diffusées largement à partir des trois supports suivants.

a) Un bulletin statistique bimestriel

Cet outil de base permettra de diffuser (format 4 pages) les informations brutes compilées dans le cadre du dispositif : produits échangés, prix et volumes des produits clés et taux de change sur les cinq zones de suivi proposées. Ce bulletin sera diffusé à environ 200 exemplaires tous les deux mois à partir du 4^{ème} mois et jusqu'au 22^{ème} mois de fonctionnement du dispositif, auprès des administrations publiques, des collectivités locales concernées, des responsables du secteur privé intéressés (institutions représentées dans le groupe de travail notamment), des organisations de la société civile et des ONG présentes en Haïti.

b) Des notes de synthèse trimestrielles

Ces notes seront rendues disponibles à partir du 6^{ème} mois après chaque rencontre formelle de l'observatoire (soit un total de 7 notes de synthèse). Outre les conclusions des débats réalisés dans le cadre du groupe, ces notes incluront les résultats du suivi de conjoncture et des politiques sectorielles (agricoles en particulier) mises en œuvre des deux côtés de la frontière. Elles seront adressées en priorité aux membres actifs de l'observatoire, aux organisations internationales, aux centres de recherche et de formation et aux ONG. Dans certains cas et après échange entre les différents partenaires, certaines notes feront l'objet de publication dans le supplément *Entreprise, Territoire et Développement* (INESA & Le Nouvelliste) comme mentionné antérieurement.

c) Des publications spécifiques

Les études filières à réaliser (6 études sont prévues) feront l'objet de publications spécifiques mises à la disposition de tous (diffusion à la demande). À la fin du projet, un document sera préparé sur les politiques sectorielles agricoles en République Dominicaine et en Haïti (approche comparative).

7 MONTAGE INSTITUTIONNEL : LE DISPOSITIF DE MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de l'observatoire sera assurée par la Fondation LAREHDO, le bénéficiaire du contrat, qui se chargera en particulier :

- de la coordination d'ensemble du dispositif de collecte des informations
- de l'animation du groupe de suivi de l'observatoire (préparation et animation des réunions trimestrielles)
- de la diffusion des informations et des connaissances produites.

La Fondation *LAREHDO* utilisera les services de deux de ses institutions fondatrices, INESA et IRAM. Des sous-contrats (sous-traitance) seront établis avec ces deux institutions :

- INESA assumera la réalisation du travail d'enquêtes de terrain en Haïti, la supervision des enquêtes, l'analyse de l'ensemble des données produites, et la préparation des bulletins bimestriels, notes de synthèse et rapports ; INESA prendra également en charge une partie des études filières prévues ;
- IRAM apportera une assistance technique ponctuelle (appui méthodologique) au démarrage de l'observatoire pour caler le dispositif, participera à la supervision du travail de terrain, collaborera à l'élaboration des bulletins bimestriels, et prendra en charge une partie des études filières.

Par ailleurs, une institution dominicaine, le CESDEM¹⁵ bénéficiera aussi d'un contrat de sous-traitance pour la prise en charge de la collecte d'informations sur les marchés côté dominicain et le suivi de la conjoncture et des politiques sectorielles dominicaines.

Le tableau ci-dessous résume les responsabilités et attributions particulières de chaque intervenant.

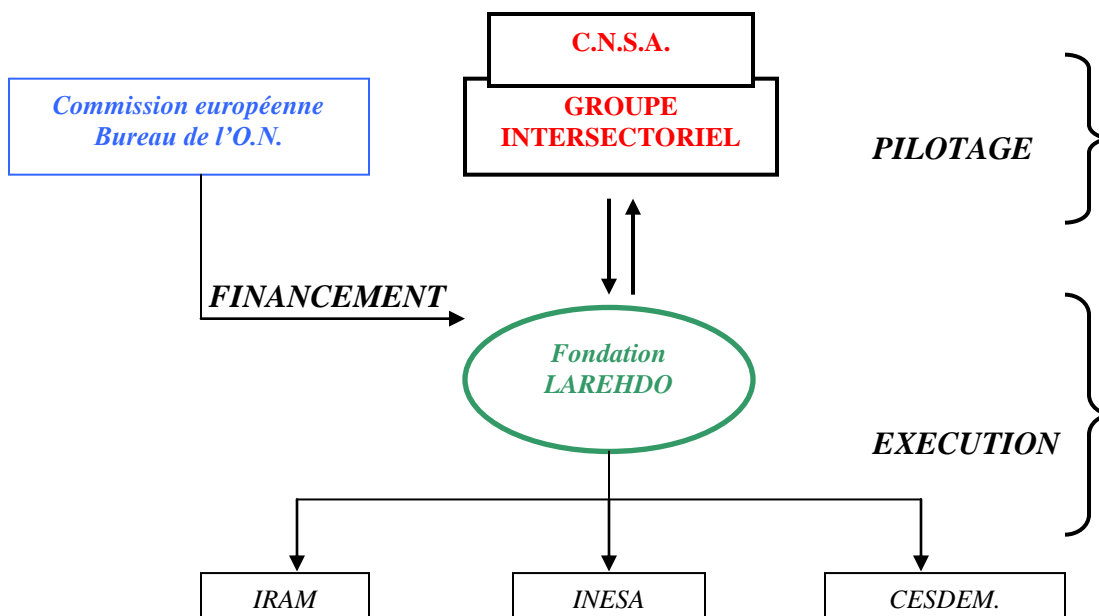
¹⁵ / Centro de Estudios Sociales y Demográficos.

Tableau 3 : répartition des responsabilités

Institution	Responsabilités spécifiques
<i>LAREHDO</i> (bénéficiaire du contrat)	<ul style="list-style-type: none"> - responsable devant l'administration contractante de la mise en œuvre de l'ensemble du dispositif (rend des comptes, en tant que signataire du contrat) - coordination de l'ensemble du projet - organisation, animation des rencontres-débats du groupe de suivi - diffusion des informations et des connaissances générées
INESA (sous-traitant)	<ul style="list-style-type: none"> - travail de collecte des informations en Haïti (suivi des échanges, suivi des politiques) - analyse et synthèse de l'ensemble des données collectées - participation à la réalisation des études filières
CESDEM (sous-traitant)	<ul style="list-style-type: none"> - travail de collecte des informations en République Dominicaine (suivi des échanges, suivi des politiques et de la conjoncture) - analyse des données collectées en République Dominicaine
IRAM (sous-traitant)	<ul style="list-style-type: none"> - appui méthodologique dans la mise en œuvre du dispositif de collecte et de suivi - participation à la réalisation des études filières - participation à l'analyse des données et à la rédaction des différentes notes et rapports.

Le schéma ci-dessous représente les relations entre les différents intervenants de l'observatoire proposé.

Schéma n° 1 : relations entre institutions



8 LES MOYENS REQUIS

8.1 Les ressources nécessaires

a) Ressources humaines

LES RESSOURCES HUMAINES REQUISES

- 1 chargé d'études, coordonnateur à temps plein
- une dizaine d'enquêteurs (haïtiens, dominicains) recrutés pour 22 mois
- 12 jours d'expertise internationale pour la mise sur pied du dispositif
- 22 homme-semaines pour la supervision (2 semaines tous les deux mois)

Pour la mise en œuvre de l'observatoire, le *LAREHDO* se propose de recruter un coordonnateur à temps plein. De profil agro-économiste, économiste ou géographe, de nationalité haïtienne, hispanophone, ayant de l'expérience en matière de conduite d'enquêtes en milieu rural, cet expert aura pour mandat :

- d'assurer la coordination de la collecte des informations sur les différents sites retenus, aussi bien en Haïti qu'en République Dominicaine
- d'organiser les réunions périodiques du groupe de suivi de l'observatoire
- d'assurer la diffusion élargie des produits de l'observatoire.

Il sera la cheville ouvrière du dispositif.

b) Investissements et moyens de fonctionnement

LES MOYENS DE FONCTIONNEMENT REQUIS

LES INVESTISSEMENTS :

- *1 équipement informatique de base pour le LAREHDO*
- *1 véhicule tout-terrain de base*
- *10 balances à main pour les pesées sur les marchés*

LE FONCTIONNEMENT :

- *des perdiem pour les déplacements de l'équipe technique sur le terrain et la supervision des enquêtes (en Haïti et en République Dominicaine)*
- *une enveloppe pour le fonctionnement du véhicule et une enveloppe pour les consommables informatiques*
- *une enveloppe pour les six études filière à réaliser en sous-traitance (déplacements, perdiem, honoraires, ...)*
- *une enveloppe pour le suivi de la conjoncture en République Dominicaine et des politiques sectorielles pouvant avoir un impact sur les échanges*
- *une enveloppe pour l'édition et la diffusion des rapports, notes de synthèse et bulletins*
- *une enveloppe pour l'organisation des rencontres-débat du groupe de suivi*

Sur 2 ans, l'achat d'un véhicule tout terrain revient moins cher que sa location régulière (au moins 10 jours par mois) pour assurer le suivi de la collecte des données.

8.2 Le budget

Le montant total de la contribution demandée s'élève à **cent quatre vingt quinze mille euros** (195 000 euros).

Il est demandé à la Commission européenne une contribution de 100% du total de ce budget, soient 195 000 euros.

9 LE CALENDRIER DE MISE EN ŒUVRE

Il est proposé de mettre en œuvre l'observatoire sur une durée de deux (2) ans, entre novembre 2003 et octobre 2005, et conformément au chronogramme détaillé ci-joint.

CHRONOGRAMME PRÉVISIONNEL

	mois 1	m 2	m 3	m 4	m 5	m 6	m 7	m 8	m 9	m 10	m 11	m 12	m 13	m 14	m 15	m 16	m 17	m 18	m 19	m 20	m 21	m 22	m 23	m 24		
Mise en place équipe																										
Mission appui méthodo																										
Démarrage suivi																										
Publication bulletin																										
Rencontre-débat / note																										
Études filières																										
Suivi politiques sect.																										
Public. anal. pol. sect.																										
Rapport final projet																										